



Evolution prochaine de la gouvernance de la Compagnie des Alpes

Paris – le 27 novembre 2020 – Le Conseil d’administration de la Compagnie des Alpes envisage qu’à l’expiration du mandat de Président Directeur Général de Dominique Marcel, la présidence du Conseil d’administration et la direction générale soient désormais dissociées.

Dans cette perspective, lors de l’assemblée générale qui se tiendra en mars prochain, le Conseil d’administration a l’intention de proposer le renouvellement du mandat d’administrateur de Dominique Marcel afin qu’il puisse être désigné Président de cette instance. En conséquence, le Conseil d’administration souhaite lancer un processus de recrutement d’un nouveau Directeur général sous l’égide de son Comité des Nominations et Rémunérations.

Le Conseil d’administration tient à cette occasion à saluer l’engagement et le travail remarquable accompli par Dominique Marcel pour transformer et développer l’entreprise, et améliorer ses performances.

Dans un contexte difficile, le maintien à la présidence du Conseil de Dominique Marcel, qui contribuera à ce titre à la réflexion stratégique et au développement du groupe, permettra d’assurer dans les meilleures conditions la transition et la mise en œuvre d’une nouvelle étape dans la vie de l’entreprise.

www.compagniedesalpes.com

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s’est imposée comme un leader incontesté de l’industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd’hui 11 domaines skiables et 13 parcs de loisirs de grandes renommées dans une démarche intégrée d’excellence opérationnelle et de qualité au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d’assistance et de conseil dans diverse régions du monde.

Forte de son expertise, la Compagnie des Alpes s’est également adaptée aux évolutions de consommation : très impliquée dans la rénovation de l’hébergement en montagne, elle y a aussi développé un réseau d’agences immobilières, elle développe en propre des hôtels thématiques auprès de ses parcs d’envergure nationale et est depuis 2018 le 1^{er} tour opérateur de distribution de séjours de ski en ligne en France.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2019, elle a accueilli plus de 23,5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d’affaires consolidé de 854,0 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d’expériences uniques, à l’opposé d’un concept standardisé. Des loisirs d’exception pour le plus grand nombre.

- Domaines Skiables opérés par la CDA : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d’Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Les Deux Alpes, Flaine, Samoëns – Morillon
- Parcs de Loisirs opérés par la CDA : En France : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature ; en Belgique : Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde, Bellewaerde Aquapark ; aux Pays-Bas : Walibi Holland, en Suisse : Chaplin’s World ; en Autriche : Familypark ; au Canada : Grévin Montréal.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

CONTACTS :

Compagnie des Alpes :

Sandra PICARD +33.1 46 84 88 53 sandra.picard@compagniedesalpes.fr

Corpus :

Xavier YVON +33.6 88 29 72 37 xavier.yvon@corp-us.fr